

ALERTE / AVERTISSEMENT AU PUBLIC

La Commission d’Ethique et de Déontologie de l’association EMDR France, dans la continuité directe du travail de la Miviludes (Ministère de l’Intérieur, en lutte contre les dérives sectaires) tient à attirer l’attention du public sur les risques à consulter des praticiens EMDR **non reconnus par EMDR Europe**.

L’association EMDR France regroupe les praticiens formés à la psychothérapie EMDR par des formateurs accrédités par EMDR Europe. Certains praticiens quittent l’association, ne cotisent plus au fil des années, leur accréditation reste néanmoins valide durant 5 années. Au terme de ce délai, s’ils ont suivi le parcours imposé par EMDR Europe de supervision et de formation continue, ils peuvent être réaccrédités.

Qu’ils soient accrédités, ou bien réaccrédités, ils demeurent porteurs du titre officiel de :

« PRATICIENS ACCREDITES EMDR EUROPE ».

N’est pas considéré et validé EMDR Europe :

Tout *praticien* « EMDR », « EMDR* » ou « EMDR+ », prétendant travailler dans un dispositif soi-disant scientifique,

Tout *Centre de Psychothérapie EMDR* (y compris accessible sur Doctolib.fr),

Toute application *EMDR* ou *SHAPIRO-EMDR* sur smartphone,

Tout formateur *ou superviseur EMDR* qui se nomme « en cours d’officialisation », etc.

Ces appellations ne garantissent en rien la formation initiale ou la formation continue des praticiens EMDR Europe qui répondent aux critères qualité exigés par EMDR Europe.

Consulter des praticiens EMDR non accrédités EMDR Europe présente des risques nombreux :

- Risque d’emprise mentale et financière (telle que la Miviludes le signale),
- Risque de décompensation psychique suite à des traitements hâtifs non maîtrisés (tels qu’ils sont parfois signalés à la Commission d’Ethique et de Déontologie, sans que celle-ci puisse intervenir de quelque façon que ce soit puisque les praticiens ne sont pas reconnus par EMDR France)

La Commission d’Ethique et de Déontologie de l’association EMDR France invite donc le public à être vigilant quant aux labels EMDR qui se multiplient et qui induisent en erreur les patients : la garantie d’un professionnalisme correctement formé et supervisé dépend de la mention protégée d’une « **accréditation EMDR Europe** ».

La commission d’éthique et de déontologie
Pour le CA. 12 mai 2022